

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA VALLEE
DU NTEM

COMMUNE D'OLAMZE

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

NTEM VALLEY DIVISIONAL

OLAMZE COUNCIL

INTERNAL CONTRACTS
TENDER BOARD

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 006/ADC/PU/C-O/CIPM/2026 DU 18/03/2026, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) D'OLANG, COMMUNE D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE.

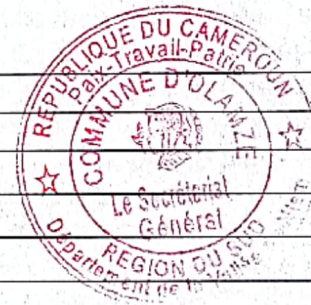
1. Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre de la participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centre de Santé Intégré, le Maire de la Commune d'Olamzé lance une consultation en Procédure d'Urgence, pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé intégré (CSI) d'Olang, Commune d'Olamzé, Département de la Vallée du Ntem.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la fourniture du matériel suivant :

1	Tensiometre Electronique OMRON M7
2	Foetoscope Obstétrical en inox aroma
2	OTOSCOPE DE POCHE + LAMPE SPINALE, Spengler LED
4	STETHOSCOPE L2 GOLD PI LIFE LINE
5	PESE BEBE RGZ-20
6	GLUCOMETRE VERI-Q BALANCE
7	Boite de petite chirurgie (Boite en inox 18x8x4 cm avec 11 instruments)
8	Boite d'accouchement, Boite inox 25x10x 5 cm
9	Microscope Binoculaire CX23LEDRFS1 avec 4 Objectifs 4x, 10x, 40x, 100x, Condenseur ABBE NA 1.25, Fond clair, Cable d'alimentation et Housse Inclus.
10	POUBELLE (TAMBOU)INOX-SEAU INTPL20LT
11	TABLE D'ACCOUCHEMENT 2 PARTIES INOX 1680 X 750 X 800MM
12	LAPARATOMY SET (CONTAIN ON 48 PIECES) AROMA
13	PLATEAU HARICOT (RENIFORME) 450MM
14	LIT D'HOSPITALISATION POLYURETHANE AVEC RELEVÉ BUSTE,+ROUES+TABLE XKB1E, L
15	Matelas avec Skye de 190x90x10cm
16	CHARIOT BRANCARD ROULANT INOX 1950X 650X 600/ 950MM



3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires de droit Camerounais spécialisés en la matière et pouvant justifier d'une expérience minimale dans la réalisation des prestations similaires et répondant aux critères de qualification indiquées dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) de l'exercice 2026, sur autorisation de dépense numéro : JB02839.

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est hors ligne.

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maitre d'Ouvrage aux heures ouvrables (7h 30 – 15h 30), au secrétariat général, **porte numéro 04, téléphone : 651 614 837**, à la Commune d'Olamzé dès publication de la présente Consultation.

7. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

La version physique peut être obtenue au secrétariat général, de la Commune d'Olamzé, **porte numéro 04, téléphone : 651 614 837** dès publication de la présente Consultation. Contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du Dossier de Demande de Cotation de **douze mille cinq cent (12 500) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Olamzé

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Six millions six cent quatre-vingt-treize mille cent cinquante-neuf (6 693 159) Francs CFA**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbré, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des Marchés Publics dont la liste figure dans la pièce 11 du présent Dossier de Demande de Cotation dont le montant s'élève à **cent trente-trois mille huit cent soixante-trois (133 863) francs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Capacité Financière

Le soumissionnaire devra justifier d'une capacité de préfinancement des travaux d'un montant de **deux millions deux cent trente un mille cinquante-trois (2 231 053) Francs CFA**.

11. Remise des Cotations

L'offre en sept (07) exemplaires, en français ou en anglais dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics de la Commune d'Olamzé, à Olamzé au plus tard le 21/04/2026 à 11 Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 006 /ADC/PU/C-O/CIPM/2026 DU 18/03 /2026, POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) D'OLANG, COMMUNE D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 21/04/2026 à 18 heures 00 /minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Olamzé dans la salle des actes de la Mairie sise à Olamzé.



Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

13. Recevabilité des Cotations

Les pièces Administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Critères d'évaluations

14.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a. Non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission ;
- b. Absence du cautionnement de soumission ;
- c. Fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- d. Non-respect de la note minimale de l'évaluation des critères essentiels **(08 Oui sur 11, soit 72%)** ;
- e. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- f. Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- g. Absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- h. Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- i. Non-conformité du modèle de soumission ;
- j. Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- k. Non-conformité du mode de soumission ;
- l. Absence de la charte d'intégrité datée et signée.

14.2-Critères essentiels

L'évaluation des Offres des soumissionnaires sera faite suivant la notation binaire (Oui/Non) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RDC :

- Présentation de l'offre, **(01 critère)** ;
- Références du soumissionnaire, **(02 critères)** ;
- Service après-vente, **(02 critère)** ;
- Capacité financière, **(01 critère)** ;



- La preuve d'acceptation des conditions de la Lettre Commande (CTP dûment paraphées sur chaque page, signée et daté à la dernière page précédée de la mention "Lu et Approuvé"), (01 critères) ;
- Méthodologie, (04 critères).

15- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de **Quarante-cinq (45) jours** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

16- Tranches/Allotissement

Les présentes prestations sont regroupées en **un seul lot**.

17- Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

18 -Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres. En incluant le cas échéant les remises proposées.

19 -Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables (7h 30 – 15h 30), aux services du Maître d'Ouvrage, au secrétariat général, **porte numéro 04, téléphone : 651 614 837, à Olamzé.**

20 -Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48), l'ARMP au numéro (+237 222 20 18 03) ou le Maître d'Ouvrage au numéro (+237 699 03 76 27).

Fait à Olamzé, le 18/03/2026

Le Maire
(Maître d'Ouvrage)



Maître Albert

Copies

- DD-MINMAP/VNT ;
- ARMP/SUD ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Président CIPMC-O ;
- Affichage / chrono.